

<https://cnpjdpi.org/Halte-a-la-criminalisation-du-mouvement-de-solidarite-avec-la-Palestine.html>

# **Halte à la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine**

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 13 avril 2021

---

**Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre  
Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés**

---

## Halte à la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine

---

Le député Patrice Perrot, de La République En Marche, a adressé une question écrite à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, afin de demander la dissolution du Collectif Palestine Vaincra de Toulouse.

Cette demande est un copier / coller [d'une demande de dissolution de ce collectif](#) adressée notamment au ministre de l'Intérieur et au ministre de la Justice, émanant de NGO Monitor, officine de l'État d'Israël.

Cette demande sans fondement fait écho au fait qu'Israël vient de déclarer "terroriste" le réseau Samidoun (dont fait partie le Collectif Palestine Vaincra), organisation internationale qui lutte pour la libération des milliers de prisonniers politiques palestiniens.

Cette démarche est directement inspirée par la stratégie et les propos du gouvernement israélien et de ses relais en France. Elle s'inscrit dans le cadre des ingérences répétées et scandaleuses d'Israël dans les affaires de la France. Un autre exemple récent en est le courrier envoyé par l'ambassadeur d'Israël à la Maire de Strasbourg qui vient, courageusement, avec son Conseil municipal, de refuser d'adopter [la définition IHRA de l'antisémitisme](#) qui vise à empêcher la critique de la politique israélienne et les actions de solidarité avec le peuple palestinien.

Le CNPJ DPI (Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens) dénonce cette attaque indigne contre la liberté d'expression et d'association et demande au gouvernement français de ne pas y donner suite.

Il dénonce les ingérences inadmissibles d'Israël, qui viole régulièrement le droit international et qui veut dicter sa loi en France. Trop souvent, des députés français se font les relais de ces ingérences. Le CNPJ DPI demande qu'il soit mis fin à ces pratiques.

Le CNPJ DPI rappelle que l'impunité d'Israël et les complicités dont il bénéficie trop souvent sont les principaux appuis d'une occupation et d'une colonisation qui s'aggravent depuis des décennies.

Paris, le 2 avril 2021